

# Cession du Vélo-Taxi



Septembre 2019  
/  
Juin 2023



## CONTEXTE

La Conciergerie participative et solidaire du Croisic affirme une action citoyenne, bénévole et solidaire offerte à tous dans le but de créer du lien et de la convivialité, de favoriser l'entraide et le soutien mutuel.

Parmi les p'tits coups de main ponctuels (bricolage, couture, informatique, jardinage) assurés bénévolement au profit des adhérents (141 en 2022) et sollicités par un public plutôt âgé, le transport solidaire représente une activité importante.

Pour proposer une alternative écologique, économique et source de convivialité, au déplacement à pied ou en voiture, le vélo-taxi a été acheté en septembre 2019 par la Conciergerie participative et solidaire du Croisic.

### Des pilotes ont été formés et des opérations de promotion du VT organisées

- ✓ Formation de 8 pilotes en 2019 - Distribution de flyers
- ✓ Présentation du VT aux Forums des associations en 2019, 2021, 2022
- ✓ Opération « Père Noël » en décembre 2019, Opération « Retour du Marché » en avril 2023.

Mais le VT n'a pas toujours trouvé les conditions propices à son utilisation, pluie, vent, froid, canicule, contexte sanitaire, confinement, repli sur soi, peur de déranger, souhait de ne pas se faire remarquer, manque de confort, mauvaise accessibilité.

On peut ajouter :

- ✓ Contraintes de réservation, Gestion au quotidien pas facile pour l'association
- ✓ Entretien pas très facile, Système de récupération du VT contraignant pour les pilotes  
Pas de vrai garage même si l'abri sous un préau a été très apprécié
- ✓ Des difficultés : Recrutement des conducteurs ; Recherches successives de pilotes car problèmes physiques, douleurs aux genoux,...

### Problèmes de représentation ou d'information

- ✓ VT qui peut être vu par les personnes âgées comme un engin dangereux ? pour exemple, un conducteur signale que quelques personnes transportées avaient manifestement quelques appréhensions au début mais au final étaient plutôt satisfaites de leur voyage
- ✓ Peur de déranger un bénévole sauf pour des services indispensables à la vie quotidienne
- ✓ Idée que l'offre concerne plutôt les touristes en été ou suppose qu'il ne fonctionne que l'été
- ✓ N'a pas vu le véhicule ou n'a pas eu connaissance de son existence

### Un aspect non pris en compte :

- ✓ L'usage développé du vélo au Croisic  
Plusieurs personnes ont déclaré être autonomes grâce à leur voiture mais aussi grâce à leur vélo qu'elles utilisent en pédalant mais aussi parfois en substitut de déambulateur.